Correspondance du Valais

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **2 (1873)**

Heft 6

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

tracé de la carte, à la terminologie en usage et à toutes les notions élémentaires de la géographie. Ce procédé paraît si simple et si naturel que l'on s'étonne qu'on ait pu en suivre un autre jusqu'à présent.

Après les notions préliminaires de la carte, des termes et de la erre, l'auteur passe à la géographie physique de la France, puis à l'étude du département et termine son livre par une étude élémentaire de la Terre-Sainte. Chaque chapitre se compose de plusieurs paragraphes bien divisés, d'un résumé à apprendre par cœur et d'un questionnaire. De nombreuses cartes et vignettes, d'une exécution irréprochable, complètent ce volume. Nous sommes heureux d'être des premiers à saluer cette collection d'ouvrages qui ne manquera pas de réaliser de grands progrès dans l'étude de la géographie.

CORRESPONDANCE DU VALAIS.

Monsieur le Rédacteur,

Dans le but de rendre un hommage bien mérité à l'autorité municipale d'une commune de notre canton, je vous prie de vouloir bien donner place dans les colonnes de votre *Bulletin*, aux quelques lignes suivantes.

Je veux parler des progrès scolaires réalisés ces dernières années dans la commune de Chamoson, progrès dignes d'être mentionnés, dignes aussi de servir d'exemple à des conseils municipaux dont l'ardeur à favoriser l'instruction primaire laisse à désirer.

Le chef-lieu de cette paroisse, qui compte aujourd'hui 232 élèves, fréquentant l'école (132 garçons, 100 filles) n'était pourvu, il y a environ huit ans, que de trois écoles (*), dont une de garçons et deux de filles. Une telle classification était absolument incompatible avec la marche d'une bonne école et intolérable pour le maître et les enfants.

Aujourd'hui, ces 232 écoliers sont divisés en cinq écoles dont deux de garçons, deux de filles et une, dite enfantine mixte, dirigée par une institutrice.

(*) Il est des paroisses, dans le Valais, qui comptent jusqu'à *14 écoles*. N'est-ce pas là une réfutation vivante des calomnies que l'on se plaît à répandre contre ce canton? *(Réd.)*

La maison communale qui, il y a cinq ans, ne pouvait disposer pour les écoles que d'une seule et bien médiocre salle, en a maintenant trois par suite de réparations, et toutes assez vastes, bien éclairées, suffisamment meublées de tables neuves et très-convenables.

Un village voisin et dépendant de la même commune, vient d'être doté d'un beau bâtiment d'école, vrai modèle à suivre pour de nouvelles constructions destinées à cet effet.

Disons aussi, en terminant, que la commune de Chamoson est, de tout le district de Conthey, celle qui rétribue le mieux le personnel enseignant.

Cette situation privilégiée est due à l'initiative de l'honorable président, M. Gaillard, et aussi à tout le conseil toujours unanime à le seconder dans ses généreux efforts. La postérité leur en devra une profonde reconnaissance.

Agréez, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de mon profond respect.

Un régent étranger à la commune.

Des bords du Rhône, le 18 mai 1873.

CHRONIQUE.

FRIBOURG (nominations officielles). — Mlle Schmoutz a été nommée institutrice à Hennens.

Mlle Torche, à La Rougève.

M. Heidelberger, instituteur définitif à Lourtens, où il ne fonctionnait qu'à titre provisoire.

TESSIN. — Le Grand Conseil a voté l'établissement d'une école normale. Cette école aura deux années, la seconde année sera spécialement consacrée à la méthode et à la pédagogie. Le personnel enseignant ne sera pas nombreux, puisqu'il ne secompose que d'un directeur à 2,000 fr. de traitement, d'un maître et d'une institutrice. L'école devant servir à former des instituteurs et des maîtresses, les notions d'agriculture, de sylviculture, de dessin, de chant, de gymnastique, feront l'objet de cours à part. L'Ecole admettra des jeunes gens et des jeunes filles à leurs frais et des aspirants favorisés d'une bourse. Les candidats et aspirants sont tenus d'enseigner 3 ans.

CONFÉDÉRATION. — D'après une statistique dressée par M. Niggeler, pour l'exposition de Vienne, il existe 179 sociétés de gymnastique en Suisse, avec 5,245 membres dont 3,956 gymnas-